

DECISION N° 023/PN/MRC

Portant création, organisation et fonctionnement d'une Equipe de Veille Sanitaire dans le cadre de la lutte contre le Covid-19

Le Président National,

Vu les Statuts,

Vu la situation sanitaire nationale marquée par l'épidémie du Covid-19,

DECIDE

Article 1^{er}: Il est créé, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du Covid-19, une Equipe de Veille Sanitaire ci-après dénommée « l'équipe ».

Article 2 : L'équipe a pour mission :

- a. D'assurer le monitoring de la situation de la pandémie dans le monde, notamment sur le plan épidémiologique (morbidity, mortality, etc) et sur le plan des avancées scientifiques et technologiques (mesures et techniques de prévention, traitement, etc) ;
- b. De suivre l'évolution de la situation nationale et d'évaluer les mesures prises par le Gouvernement ;
- c. De faire des suggestions à la hiérarchie, dans le cadre des propositions à porter à l'attention du Gouvernement et du grand public ;
- d. De faire des suggestions d'actions concrètes à mener auprès des populations pour prévenir la transmission du Covid-19 ;
- e. De participer à la mise en œuvre des actions de prévention.

Article 3: L'équipe est composée ainsi qu'il suit :

- a. Coordonnateur : Dr Appollinaire Legrand OKO, Secrétaire National chargé de la Santé et de la Protection Sociale ;
- b. Membres :
 - Dr Modeste NGONO, Médecin Gynéco-obstétricien,

- Pr Anastase DZUDIE, Professeur de cardiologie,
- Dr Franck KOUAM, Médecin,
- Dr Serge DZOU, Politologue,
- Madame Clémence SINDZE DEFFO, Psychologue.

c. D'autres personnes pourront être associées en tant que de besoin, suivant leurs compétences respectives, à l'équipe par le Président National ou le Coordonnateur de l'équipe.


Article 4: Les modalités de travail de l'équipe seront fixées de manière collégiale entre ses membres.

Article 5: L'équipe dresse un rapport hebdomadaire de ses activités au Président National.

Article 6: La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 25 mars 2020.

Le Président National,


Maurice KAMTO